



BÂTISSONS NOTRE SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

- INITIATIVE
- INNOVATION
- INTÉGRITÉ

## FEUILLE DE ROUTE 2024-2026



Conseil



Infrastructure



Transformation  
Digitale



Fréquences



Cybersécurité

L'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF) œuvre en faveur de la transformation numérique au Gabon tout en protégeant les intérêts du pays dans le cyberspace. Ses activités couvrent l'informatique, les télécommunications, l'audiovisuel et la cybersécurité.

La vision portée par la Feuille de Route 2024-2026 de l'ANINF, adoptée en Conseil d'administration le 23 février 2024, se décline en 3 axes stratégiques, principales orientations de la boussole de l'action de l'Agence pour les trois (3) années à venir, à savoir :

- 1. La transformation numérique des services critiques de l'État ;**
- 2. L'institutionnalisation de la cybersécurité ;**
- 3. La rationalisation de la gouvernance de l'Agence.**

**Ces 3 axes stratégiques sont déclinés en 18 objectifs stratégiques :**

Axe stratégique 1 : Transformation numérique des services critiques de l'État

Objectifs stratégiques :

- Moderniser l'infrastructure du RAG ;
- Optimiser le financement du maillage territorial en RAG et l'interconnexion des administrations ;
- Garantir la souveraineté de l'État sur le développement et la maintenance de ses applications métiers les plus critiques ;
- Optimiser la mise en œuvre prioritaire de 3 piliers de la vision Smart Gabon relative au Plan National Stratégique Gabon Digital (plateforme d'interopérabilité, systèmes d'identité numérique et système de paiement électronique de l'administration) ;
- Favoriser l'adoption par le Gouvernement, d'un cadre juridique qui soit adapté aux enjeux de la transformation numérique ;
- Faire de l'Agence un pôle de compétences d'excellence en matière de transformation numérique ;
- Influencer les processus de la commande publique pour garantir la cohérence des SI de l'État.

## **Axe stratégique 2 : Institutionnalisation de la cybersécurité**

Objectifs stratégiques :

- Structurer et renforcer les dispositifs nationaux de cybersécurité et de défense contre les cyberattaques ;
- Garantir l'exercice de la souveraineté de l'État sur ses actifs informationnels les plus critiques ;
- Opérationnaliser la politique nationale de gouvernance des secteurs critiques du Pays ;
- Concevoir une stratégie nationale de cybersécurité ;
- Arrimer les dispositifs de gestion et de contrôle du spectre des fréquences radioélectriques au meilleures standards de l'UIT ;
- Développer et promouvoir la culture numérique ;
- Transformer l'Agence en un pôle national de confiance numérique.

## **Axe stratégique 3 : Rationalisation de la gouvernance de l'Agence**

Objectifs stratégiques :

- Optimiser la performance des ressources humaines ;
- Optimiser les recettes et rationaliser la gestion des ressources financière et du patrimoine ;
- Révolutionner la stratégie de communication de l'Agence ;
- Restaurer l'Agence dans sa vocation institutionnelle et sociale.

La feuille de route souligne l'engagement de tout le personnel de l'ANINF à contribuer à la réalisation de ces objectifs stratégiques, conscients des enjeux cruciaux de la digitalisation de l'administration et de la sécurité numérique du Gabon.